


GRAND PRIX DE MAZAMET
01 avril au 02 avril 2023
81660 PONT DE L'ARN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-4 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 14,4
Messieurs index inférieur ou égal à 11,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	Dont Pros <i>maximum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
120	27	12	12

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix : voir § 1.2.1-4 (7.Champ des joueurs)

Note 1 : Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs/joueuses aux licences Or U16 qui ne rentre pas via leur place au Mérite National ou par leur index.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **Mercredi 29 mars 2023**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

Rappel : Épreuve non-fumeur : voir § 1.2.2 (I-5)

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Renseignements auprès du Club organisateur :

www.golfmazamet.fr

05 63 61 06 72 – labarouge@golfmazamet.fr

Date limite d'inscription : 29 mars 2023 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum :

Adultes	90 €
Jeunes de 19 à 24 ans (nés de 1999 à 2004)	65 €
Jeunes de 18 ans ou moins (nés en 2005 ou après)	50 €
Membres	40 €
Membres Jeunes -18 ans	25 €

Forfait : voir § 1.2.1-4 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-4 (7.Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.